



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
-N° 31/2016-**

| | |
|--------------------------------|-----------|
| Nombre de Conseillers : | |
| en exercice | 15 |
| présents | 13 |
| votants | 13 |

L'an deux mille seize, le onze juillet, le Conseil municipal de la commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe DUBOURG, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 6 juillet 2016

PRESENTS : MM et Mmes Ph. DUBOURG, G. BELIN, Ph. VINCENT, P. PEIGNEY, J. Ph. PROVOST, D. LESCURE, S. VALLOIR, E. BANOS, C. BUZOS, F. PEDURAND, E. AMART, C. DRILLEAUD, G. BAILLET

ABSENTS : R. CARSANA, F. BAUDON

Secrétaire de séance : Cécile BUZOS

Objet : Fixation du tarif du transport scolaire pour l'école d'ILLATS à compter de la rentrée 2016/2017

Monsieur le Maire présente le bilan du service du ramassage scolaire pour l'école d'ILLATS pour l'année 2015/2016 et expose au conseil municipal qu'il convient d'augmenter le tarif de ce service.

Il rappelle que les tarifs du transport scolaire des élèves dans l'enseignement public sont fixés librement par la collectivité locale qui en a la charge, en tenant compte des dépenses d'investissement et de fonctionnement et des besoins exprimés par les usagers.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide que :

- le prix du transport scolaire par enfant passera à **38 € par trimestre**
- l'augmentation sera applicable à compter du **1^{er} septembre 2016**

Délibération adoptée par 12 voix POUR – 1 voix CONTRE (G. BAILLET)

Fait à ILLATS le 11 juillet 2016

LE MAIRE,

Philippe DUBOURG

